

La maison individuelle et l'expérience

La nouvelle année : 2012.

Cette année, notre carte de vœux est largement inspirée par « Le manifeste du droit à l'Architecture pour tous », document élaboré par le CNOA et support de la politique de l'Ordre pour 2012. Je vous invite à soutenir et diffuser largement ce message. Au nom de notre Conseil Régional, je vous souhaite une belle année 2012, avec des projets, de la réussite et du bonheur.

L'Architecture pour tous / Un logement pour chacun.

Le droit à l'architecture pour tous, se traduit dans l'esprit de 83% des locataires qui désirent accéder à la propriété pour 2012. Le droit à l'habitat individuel de type pavillonnaire isolé. Ce concept exprime un rapport difficile aux autres, parfois de l'égoïsme et une attitude consummatrice d'espace et génératrice d'étalement urbain, contre lequel le Grenelle de l'environnement veut lutter. Ces projets de maisons individuelles restent, malgré tout, l'activité de 54% des architectes sur notre territoire.

Besoin d'expérience et nécessité de dépasser l'emprisme.

Les premiers clients des jeunes agences sont souvent des particuliers qui veulent construire la maison de leur vie, de leurs rêves. Ces commanditaires convaincus de nos compétences et de notre apport à leur projet attendent tout de nous. La responsabilité est énorme pour un exercice de tous les dangers nécessitant une expérience certaine et une attention soutenue.

C'est un champ de créativité et de relations fortes avec le Maître d'Ouvrage, il faut apporter beaucoup de compétences pour composer un budget souvent réduit : c'est un révélateur de notre capacité à gérer une relation avec un client, en étant pédagogue, conseiller, technicien, confident...

Un sujet complexe et technique.

Des missions complètes à formaliser. Selon la MAF, c'est le sujet le plus porteur de «sinistralité» chez les architectes. Le non - respect des budgets et des délais nous sont parfois reprochés. La France est un pays de droit écrit, dans lequel on favorise le consommateur. Nous sommes toujours présumés responsables, nous devons rester très vigilants. Pour ce faire, toutes les phases de la mission doivent être exécutées et formalisées par écrit. Il faut respecter les procédures et les réglementations. Nous allons devoir fournir des attestations parasismiques et prouver la prise en compte de la RT 2012 dans nos projets.

Un rôle essentiel : celui des architectes.

Les Maisons d'Architectes suscitent de plus en plus d'intérêt de la part du grand public. Construire une maison est une aventure humaine, riche de promesses. Les œuvres qui en découlent sont souvent médiatisées ou exposées. L'architecte est le meilleur interlocuteur pour répondre à ce challenge et il offre toutes les compétences nécessaires. Ce professionnalisme dans notre comportement doit valoriser notre travail et accroître la nécessité du recours à l'architecte. A nous de savoir être rigoureux dans les grands comme dans les petits projets. Notre créativité, la qualité de notre travail, la spécificité de nos réponses aux sites et aux programmes sont le gage de notre valeur ajoutée.

MICHEL MOGA, Le Président de l'Ordre.

Ce que les conseillers de l'Ordre ont fait pour vous.

Le Conseil de l'Ordre au plus près des architectes

Les conseillers de l'Ordre ont tenu une séance de Conseil décentralisée en Lot-et-Garonne le 18 octobre dernier. Ce fut l'occasion de rencontrer les architectes de ce département au collège de Monflanquin. • Michel Moga, Camille Dugarry et Philippe Cazaux sont allés à la rencontre des architectes des Landes le 16 décembre dernier à Mont-de-Marsan, lors d'une conférence sur les responsabilités de l'architecte co-organisée avec le Collège des architectes experts. • Pierre Marsan était présent à la conférence organisée par A&CP sur les marchés publics le 23 novembre à Pau. **Représentation de la profession auprès des pouvoirs publics** • Le président Michel Moga a participé à plusieurs réunions du Comité Local Unesco Bordeaux les 26 octobre, 16 novembre relayé par Pascal Teisseire, le 9 décembre et le 14 décembre. • Ainsi qu'à diverses conférences organisées par la Ville de Bordeaux (4 novembre et 14 décembre), Renaissance des Cités d'Europe (26 octobre), et le GPV Habiter Rive Droite (15 décembre). • Il a rencontré l'Association des maires de Gironde, le 5 décembre, avec A&CP pour faire le point sur les difficultés rencontrées entre les petites communes et les architectes. • Marjan Hessamfar-Véronis participait au colloque «géopolitique de l'eau: des défis, des promesses» organisé par la Ville de Bordeaux le 9 décembre, ainsi qu'à la présentation des «projets urbains de demain» pour le quartier de La Bastide à Bordeaux le 12 décembre au 308. **Formation continue** • Le 14 novembre dernier, Michel Moga, Séverine Tardieu, Camille Dugarry, Catherine Duret et Eric Wirth ont travaillé avec le Centre de formation des architectes d'Aquitaine à l'élaboration du programme de stages 2012.

Institution ordinaire • Jean-Christophe Masnada a participé à la commission des finances du 21 octobre 2011 à Paris. • Michel Moga était à la conférence des régions des 27 et 28 octobre dernier, instance réunissant les présidents des 26 conseils régionaux de l'Ordre et les 24 conseillers nationaux. • Richard Vianne-Lazare a travaillé avec la commission nationale «commande privée» à Paris le 16 novembre dernier sur les contrats entre architectes et promoteurs. • Catherine Duret était présente à la réunion de la commission nationale «formation continue» le même jour, ainsi que les 5 octobre et 14 décembre. • Tandis qu'Emmanuelle Maillet-Niaussat représentait l'Aquitaine à la réunion plénière de Juriet (comité doctrine de l'institution) le 18 novembre. • Michel Moga, Sara Andron, Eric Wirth et Pierre Marsan se sont rendus à Limoges le 25 novembre dernier pour réfléchir en intergénération avec les neuf CROA du Grand Sud sur des actions à mener en commun, notamment dans le cadre des futures élections législatives. • Le 1^{er} décembre, tous les conseillers de l'Ordre étaient invités à Paris pour tenir leur Convention. Étaient présents Sara Andron, Camille Dugarry, Catherine Duret, Marjan Hessamfar-Véronis, Emmanuelle Maillet-Niaussat, Pierre Marsan, Michel Moga, Christine Pueyo, Boubacar Seck, Séverine Tardieu, Pascal Teisseire, Richard Vianne-Lazare et Eric Wirth. **Filière Bâtiment** • Sara Andron était à la Fédération du Bâtiment de Dordogne le 8 décembre pour réfléchir avec les entreprises sur les moyens de lutter contre les offres anormalement basses. Puis à l'assemblée générale du CAUE de la Dordogne le 12 décembre suivant.

agenda

Retrouvez toute l'actualité du 308, le détail de ces manifestations et les événements de dernière minute sur le site www.le308.com ou reportez-vous aux sites des modules.

PAVILLON DE L'ARCHITECTURE

* **jeudi 19 janvier à 18 h00**
10^h - 19h30 **Rencontre de l'Observatoire de Groupe Daniel ou du Vert Galant – A&CP** **19h30 - 20h30**

Conférence thématique : «Un EcoQuartier dans une commune de moins de 2000 habitants: c'est possible!» Intervenant: M. Gérard POUJADE Ingénieur Maire du Séquestre et Vice président de La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

PAVILLON DE L'ARCHITECTURE

* **mardi 24 janvier à 18 h 00**

Conférence: «L'envers du décor, Pau ville oubliée: la mémoire oubliée, de 1950 à nos jours». Intervenant: Jean-Pierre Allinne. En partenariat avec ville de pau (mission valorisation de l'architecture et des patrimoines – ville d'art et d'histoire)/archives communautaire/ uppa

A&CP / CFAA

* **vendredi 27 janvier**
10h **avenue Thiers à Bordeaux**
Formation «jurés de concours en marchés publics»
Débat «la place de l'architecte dans la commande publique»

A&CP

* **vendredi 27 janvier**
10h **avenue Thiers à Bordeaux**
Assemblée générale annuelle.

PAVILLON DE L'ARCHITECTURE / CFAA

* **mardi 31 janvier et mercredi 1^{er} février**
10h **avenue Thiers à Bordeaux**
Formation «accessibilité handicapés»

MAISON DE L'ARCHITECTURE

* **du vendredi 3 février au vendredi 16 mars**
10h **avenue Thiers à Bordeaux**
Exposition: Projet urbain «Garonne-Eiffel» Bordeaux-Floriac
Ouverture exceptionnelle: de 11 heures à 18 heures tous les samedis & les dimanches 5 février & 4 mars.
Table ronde inaugurale avec le lauréat le 3 février à 18h30.

PAVILLON DE L'ARCHITECTURE

* **mardi 7 février à 18 h30**
10h **avenue Thiers à Bordeaux**
Exposition de concours d'architecture: Le Pôle éducatif et culturel du Hameau, la Cité de la Montagne, Le Complexe Aquatique. En collaboration avec la CDAPP et la SEPA.

CFAA

* **mardi 7 février**
formation «coût global»
*** vendredi 10 février**
formation «réglementation parasismique»
*** mercredi 15 & jeudi 16 février**
formation «sketchup – niv.1»
10h **avenue Thiers à Bordeaux**

CROAA

* **mardi 14 février**
10h30 **avenue de l'habitat à ville de Lagnan à Bayonne**
Rencontre des conseillers de l'Ordre avec les architectes des Pyrénées-Atlantiques.

PAVILLON DE L'ARCHITECTURE

* **jeudi 16 février à 18 h00**

Information technique: «Au-delà des façades...: des professionnels nous présentent leurs techniques»

A&CP

* **vendredi 17 & samedi 18 février**
10h **avenue Thiers à Bordeaux**
A&CP participe au salon des élus locaux d'Aquitaine

MAISON DE L'ARCHITECTURE

* **mardi 28 février à 18 h30**
10h **avenue Thiers à Bordeaux**
Conférence (ens) apBx (Intervenant en attente de confirmation)

PAVILLON DE L'ARCHITECTURE

* **mardi 6 mars à 18 h00**
10h **avenue Thiers à Pau**
Information Technique: «L'acoustique dans le bâtiment»

PAVILLON DE L'ARCHITECTURE

* **du jeudi 8 mars au dimanche 11 mars**

Salon de l'Habitat de Pau – Exposition des adhérents du Pavillon «La maison individuelle s'expose...» — Permanences d'Architectes

CFAA

* **mardi 13 mars**
10h **avenue Thiers à Bordeaux**
Formation «sécurité incendie»

CROAA

* **jeudi 15 mars**
10h **avenue Thiers à Bordeaux**
Assemblée annuelle, prestation de serment des jeunes inscrits, «Archipride».

PAVILLON DE L'ARCHITECTURE / CAUE 64

* **du jeudi 15 mars au vendredi 13 mars**
10h **avenue Thiers à Pau**
Exposition «Le piéton contemporain: parcours architectural et photographique à Paris». Vernissage le jeudi 15 mars à 18 h30 en présence de Lionel Koechlin et Jean Marc Bily.

CFAA

* **vendredi 16 mars**
Formation «anglais professionnel»
*** lundi 19 & mardi 20 mars (à confirmer)**
Formation «BBC & santé»
10h **avenue Thiers à Bordeaux**

PAVILLON DE L'ARCHITECTURE

* **mercredi 28 mars à 18 h00**
10h **avenue Thiers à Pau**
en préambule à l'ouverture de la Semaine du Développement Durable 2012, visite de l'Ecole de Bordères sur l'Echez dans les Hautes-Pyrénées. Projet élaboré suivant une démarche Haute Qualité Environnementale.

CFAA

* **jeudi 29 & vendredi 30 Mars**

Les rencontres nationales des Pôles de formation. En partenariat avec Arc en rêve, la DRAC, l'EKSAPBX, la FFP, l'URCAUE et CROAA.



« Bien que sa volumétrie soit atypique, le programme de résidence principale **VIRGINIE GRAVIÈRE ET OLIVIER MARTIN, ARCHITECTES** s'y concentre. Nous menons un véritable travail de modelage pour aboutir à une structure intérieure complexe »

PHOTOGRAPHIE: MAITETXU ETCHEVARRIA.

Agence

Architecture Gravière Martin

Maîtrise d'œuvre

Virginie Gravière — Olivier Martin

Nom du projet

07BER
 Transformation d'un ancien garage automobile en résidence

Type d'intervention

Réhabilitation

Département

Gironde

Maître d'ouvrage

Privé

Montant des travaux

600 000 euros HT.

Surface utile en m²

335 m² SHON

Planning travaux

Livraison juillet 2011

Regards de maisons

Les chiffres communiqués en 2011 par l'Observatoire de la profession^[1] sont éloquent : revenus en baisse, réglementations en hausse, chute des commandes publiques... Malgré ces effets de yo-yo, les architectes se disent en majorité passionnés par leur métier, notamment les jeunes. Deux tendances rassurent dans ce climat incertain : la prise en compte des attentes des usagers et l'intégration dans le paysage sont considérées comme les meilleurs apports des architectes au cadre de vie. Une constante se dessine : la construction de maisons individuelles augmente et devient l'une des principales activités^[2], les particuliers arrivant logiquement en tête des commanditaires.

Cet intérêt ne signifie pas moins de contraintes. Bâtir un toit reste un exercice d'équilibre, pour sortir des sentiers battus, établir une complicité sans faire allégeance à son client, et, côté budget, les projets ne sont pas accessibles à toutes les bourses – à quand des partenariats entre constructeurs et architectes ?

Dès lors, que nous racontent ces maisons édifiées récemment en Aquitaine ? Le style est sobre, la fonctionnalité guide les choix : orientation, matériaux, économies d'énergies.

Avec Oriane Deville, les façades déploient des jeux de regards entre dedans et dehors, opacité et transparence. David Laurent et Fabien Mazenc jonglent avec les contraintes foncières et assemblent plusieurs logements sous une même enveloppe de métal.

Dans les Landes, Vincent Poeymiroo imbrique des volumes de bois en osmose avec la forêt. À Bordeaux, Virginie Gravière et Olivier Martin interprètent le cocon familial avec des lignes industrielles. En Périgord, Jean-Pierre Rodrigues adresse un clin d'œil aux formes traditionnelles avec son «loft» épuré.

À chaque mode de vie sa partition, qui donne à son tour envie d'aimer l'architecture... Au-delà des chiffres.

★ **BENOÏT HERMET, CONCEPTEUR-RÉDACTEUR**

[1] Document téléchargeable sur le site du Conseil national de l'Ordre : www.architectes.org/ccueils/cnoa

[2] De 49 % en 2008, elle atteint 54 % en 2011. En second, le logement collectif recule de 50 à 42 %.



« Le monolithe est sculpté en fonction du programme : cadrage sur la forêt pour l'entrée et l'abri de voiture, retrait de façade pour protéger du rayonnement solaire sur le mur rideau orienté Sud et saillie du bloc de cuisine sur la façade Nord pour encastrement des éléments techniques »

VINCENT POEYMIROO, ARCHITECTE

Agence

Vincent Poeymiroo

Maîtrise d'œuvre

Vincent Poeymiroo Architecte

Autres interventions

(Bureau d'études techniques) Soubagné

Nom du projet

Maison M3

Type d'intervention

Neuf

Département

Landes

Maître d'ouvrage

Privé

Montant des travaux

1 780 euros le m² hors taxe, hors honoraire

Surface utile en m²

190 m²

Planning travaux

Livraison mars 2010



« Le projet s'inscrit dans une problématique récurrente de nos jours en Dordogne : construire au bord d'un village figé depuis 50 ans, s'installer dans la pente avec des formes simples comme les bâtiments antérieurs »

ATELIER RK- JEAN PIERRE RODRIGUES, ARCHITECTE

Agence

Atelier-rk — Jean-Pierre Rodrigues

Maîtrise d'œuvre

Jean-Pierre Rodrigues, Atelier-rk

Autres interventions

(Bureaux d'études techniques) ID Bâtiment

Nom du projet

Loft à La Campagne

Type d'intervention

Neuf

Département

Dordogne (Village inscrit Site d'intérêt pittoresque)

Maître d'ouvrage

Privé

Montant des travaux (en coût global ou au m²)

250 000 euros HT.

Surface utile en m²

202 m² + 40 m² pour le pool House + 70 m² de terrasse + un bassin de 38 m³

Planning travaux

Livraison janvier 2008

308

trois cent huit, avenue Thiers
 33100 Bordeaux
 tramway ligne A, arrêt Galin

05 56 48 05 30

Contact comité de rédaction: sophie.molines@le308.com

www.le308.com

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine

Tél. 05 56 48 05 30 – Fax. 05 56 79 26 76
ordre@le308.com
www.architectes.org

Président

MICHEL MOGA

Contacts

LAURENCE SERVAT (Direction et Service juridique)
SOPHIE MOLINES (Communication, Coordination du 308)
JULIE DUPUY (Secrétariat, Comptabilité et Tableau)
EMMANUELLE LACAVE (Assistante administrative)

A&CP

Architecture et Commande Publique

Tél. 05 57 14 06 91 – Fax. 05 56 79 26 76
acp@le308.com
www.a-cp.fr

Co-Présidents

FRANÇOIS GUIBERT
JACQUES LECCIA

Contact

VÉRONIQUE BACHWA (Assistante de direction)

« les boîtes à clic »

→ **HANS RICHTER** • boitealic24@le308.com

→ **BOUBACAR SECK** • boitealic33@le308.com

→ **CAMILLE DUGARRY** • boitealic40@le308.com

→ **ANNE COQUEL** • boitealic47@le308.com

→ **SÉVERINE TARDIEU** • boitealic64@le308.com

308 est une publication du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine, de la Maison de l'Architecture, d'Architecture & Commande Publique, du Centre de Formation des Architectes d'Aquitaine et du Pavillon de l'Architecture de Pau.

Directeur de publication: **MICHEL MOGA**, Rédacteur en chef: **BOUBACAR SECK**, Comité de rédaction: **CATHERINE DURET, FABRIEN LAGARRIGUE, STÉPHANE QUINQUIS, VÉRONIQUE BACHWA, FLORENCE FARGEAT, ADRIEN BENSIGNOR, LAUREN VILLETTE**, Coordination: **SOPHIE MOLINES**, Illustrations: **ANTHONY JEAMET**, Conception graphique: **DIDIER LECHENNE**.



Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine

A&CP • Architecture et Commande Publique

Centre de Formation des Architectes d'Aquitaine

Maison de l'Architecture

Pavillon de l'Architecture

AMOURABBI

ou les avatars de la Maison Individuelle

★ BERNARD VAYSSIÈRE, ARCHITECTE EXPERT ASSURANCE.

Si la maison du maître s'effondre, on détruira la maison de l'architecte. Si la maison s'effondre et tue l'enfant du maître, on tuera l'enfant de l'architecte. Si la maison s'effondre et tue le maître, on tuera l'architecte.

Voici ce que des archéologues ont découvert écrit en cunéiforme sur une pierre en fouillant le site de Babylone. Une histoire que je vous conte ci-dessous pour se rapprocher de celle-ci.

Nous sommes dans un village situé au pied des Pyrénées. Un de nos confrères, travaillant en « confiance » avec les artisans locaux vient de terminer une maison avec piscine et pool house attenant. En cette fin d'après midi et pour les remercier de la « livraison » dans les temps de sa maison, le maître de l'ouvrage a convié l'ensemble des constructeurs autour d'un verre.

Dans la nuit alors que le Maître d'ouvrage n'occupe pas les lieux, des inconnus s'introduisent dans la propriété, apposent 3 lettres sur les murs, les arrosent d'essence et allument... La maison est entièrement brûlée et le pool house l'est à moitié lorsque les secours arrivent.

L'assureur Incendie auprès duquel le maître d'ouvrage avait souscrit cette garantie, la lui refuse au prétexte qu'il n'y a pas de procès-verbal de réception.

Ce positionnement de l'assureur appelle de notre part les points de vigilance suivants :

Réception :

L'article 1792 – 6 du CC précise : « La réception est l'acte par lequel le maître d'ouvrage déclare accepter l'ouvrage avec ou sans réserves. Etc, etc ».

Au moment des faits cette réception pouvait être prononcée contradictoirement : soit amiable soit judiciaire.

La réception a deux principaux effets : l'un éteintif (purge des vices et défauts de conformité apparents), l'autre fixe le point de départ des délais de garantie – GPA, biennal et décennal.

Cet acte transfère aussi la garde de l'immeuble (article 1384 du CC de l'entreprise vers le Maître de l'Ouvrage).

Réception tacite :

La loi a exclu cette possibilité. Toutefois cette réception était couramment admise si trois conditions étaient simultanément réunies :

- prise de possession de l'ouvrage par le maître d'ouvrage,
- paiement intégral des constructeurs (hors retenue de garantie),
- aucune réclamation formulée dans le mois suivant.

Lors de la réunion d'expertise nous avons eu confirmation que ces trois conditions étaient réunies.

Contractuel/Décennal :

La réception fixe aussi la date séparant les régimes de responsabilités des constructeurs :

- avant, nous sommes sous le régime de responsabilité contractuelle avec obligation au demandeur d'apporter la preuve de la faute,
- après, la présomption de responsabilité s'applique pendant une durée de dix ans au moins.

Assurances :

Si la loi du 4 janvier 1978 fait obligation aux constructeurs – en tant que locateur d'ouvrage – de souscrire une police d'assurance couvrant les risques de nature décennale, il ne leur est point fait obligation de souscrire une police d'assurance de responsabilité civile professionnelle sachant que celle-ci ne s'appliquera qu'aux désordres causés aux tiers et non à leurs propres ouvrages.



ILLUSTRATIONS : ANTHONY JEAMET.



Conclusions :

Dans notre histoire où les dommages sont le fait de causes non identifiées, il faudra retenir qu'en l'absence d'un document signé par le Maître d'Ouvrage et les constructeurs, prouvant que la réception est bien prononcée :

- les garanties décennales ne s'appliquent pas,
- les constructeurs sont toujours responsables de leurs propres ouvrages pour lesquels ils ne sont pas garantis.

En conséquences les artisans devaient refaire cette construction à leurs frais.

Vous vous doutez bien qu'ils se sont retournés vers notre confrère architecte qui comme nous l'avons indiqué ci-dessus « œuvrait en confiance » avec les artisans. C'est-à-dire qu'à partir d'un simple document dessiné, il ne produisait aucun CCTP, aucun marché signé, aucun compte rendu de chantier et aucun procès-verbal de réception. Pour autant la qualité de la construction était parfaite.

Il y a là des insuffisances que les assureurs des divers artisans n'ont pas manqué de mettre en évidence pour aller rechercher la responsabilité de notre confrère.

Votre attention : « Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer »

Je vous laisse méditer et vous proposerais une prochaine histoire.....

« Oncle Beniat »

Regards de maisons

« La maison occupe tout le volume constructible

DAVID LAURENT ET FABIEN MAZENC, ARCHITECTES

disponible sur la parcelle. C'est un parallélépipède de 8m de côtés et 7m50 de hauteur bardé de tôle en acier brut que l'on laisse rouiller »



PHOTOGRAPHIE : PHILIPPE RUALT.

Agence
David Laurent & Fabien Mazenc

Maîtrise d'œuvre
Mandatitaire : David Laurent
Architecte associé : Fabien Mazenc

Nom du projet
PH

Type d'intervention
Neuf

Département
Gironde

Maître d'ouvrage
Privé

Montant des travaux
150 000 euros HT

Surface utile en m²
185 m² dont 64 m² de terrasse

Planning travaux
Livraison octobre 2011

« La volumétrie simple se distingue par une verrière Sud se retournant en façade Est. Le plan rompt avec la répartition traditionnelle, scindant l'espace jour de l'espace nuit »

ORIANE DEVILLE, ARCHITECTE

Agence
Oriane Deville

Maîtrise d'œuvre
Oriane Deville
Architecte associé : Sylvain Menaud (en 1^{re} phase de conception)

Autres interventions
(Bureaux d'études techniques)
Structure métallique : CESMA,
Béton : Escalich et Peyre,
Ingénierie climatique : BETHA

Type d'intervention
Neuf

Département
Gironde

Maître d'ouvrage
Privé

Montant des travaux
318 849 euros HT hors honoraires.

Prix/m² TTC
Surface habitable : 1538 euros
Surface utilisable : 1 343 euros SHON (habitation + local en sous-sol)
Surface totale : 1 263 euros (soit avec terrasse en plus)

Surface utile en m²
248 m² + 36 m² local en sous-sol SHON + 18 m² à l'étage (terrasse abritée en rdc) + 38 m² (terrasse jardin en rdc)

Planning travaux
Livraison mai 2009
Durée des études : 11 mois
Durée du chantier : 12 mois (compris autoconstruction)

« L'Homme d'à côté »

Une nouvelle vie pour la Casa Curutchet de Le Corbusier



L'Homme d'à côté, réalisé par Gastón Duprat, Mariano Cohn
Date de sortie : mai 2011 (1 h 50 mn)

Septembre 1929 : Le Corbusier s'embarque pour Buenos Aires au départ de Bordeaux à bord du paquebot Massilia, initiant un périple qui va l'amener dans plusieurs villes d'Amérique du Sud. Dans le cadre de ce voyage, il donnera un cycle de conférences dans la capitale argentine dans lesquelles seront exposés les principes du Mouvement Moderne face à un public très curieux des nouvelles idées provenant d'Europe, notamment des jeunes architectes qui vont rapidement adhérer à sa nouvelle vision de l'architecture et de l'urbanisme.

Septembre 1948 : le docteur Pedro Curutchet, fils d'immigrés basques français devenu membre des élites intellectuelles, cherche un architecte d'avant-garde pour construire sur une petite parcelle dans la ville de La Plata, en Argentine, un bâtiment pouvant abriter sa maison et son cabinet. Influencé certainement par les architectes les plus innovants du pays, il va faire appel à Le Corbusier, lui communiquant, par l'intermédiaire de sa femme, un dossier comportant les données du site ainsi que le programme souhaité. Conçue à Paris, sans avoir jamais visité le site, cette maison sera le seul projet du maître franco-suisse à être construit en Amérique Latine.

Courant 2009 : N'ayant jamais été utilisée pour sa fonction d'origine, la Casa Curutchet, devenue depuis les années 1980 le siège de l'ordre des architectes de la province de Buenos Aires, retrouve une nouvelle vie dans le film L'Homme d'à côté, œuvre des metteurs en scène argentins Mariano Cohn et Gastón Duprat. Ce film raconte l'histoire

d'une relation particulière entre deux hommes, Leonardo, designer de renommée internationale habitant la maison de Le Corbusier et son voisin, Victor, un personnage qui jouit de la vie au jour le jour. Tout commence au moment où, dans sa volonté de faire rentrer la lumière naturelle chez lui, Victor décidera de percer une fenêtre sur un mur mitoyen donnant sur la maison de Le Corbusier, envahissant le calme quotidien de Leonardo et faisant fi de toutes les règles interdisant ce type des travaux.

C'est à partir de là que le rapport entre les deux voisins deviendra un conflit s'aggravant jusqu'au dénouement dramatique mettant en lumière deux manières contradictoires de concevoir la vie ; d'une part, celle de l'intellectuel dont le comportement, malgré sa posture de créateur, est guidé par les codes imposés par sa situation sociale ; d'autre part, celle de l'homme de tous les jours dont la spontanéité et la jouissance des rapports avec son prochain sont plus importants que les apparences.

Tout cela avec comme toile de fond ce chef-d'œuvre de Le Corbusier qui montre comment ce projet, conçu il y a plus de cinquante ans, peut encore abriter des pratiques contemporaines, telle la fête organisée sur le toit terrasse, ou garder un subtil équilibre entre intérieurs et extérieurs grâce aux fenêtres ou aux brises soleil qui cadrent de manière superbe la ville entrant dans la maison si bien captée par les cinéastes.

★ CARLOS GOTTLIEB, ARCHITECTE-URBANISTE. ENSEIGNANT À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX

Tableau de l'Ordre

Le conseil en séance du 6 décembre et lors de la séance du 7 septembre 2011 a procédé aux inscriptions et radiations suivantes :

● INSCRIPTIONS ARCHITECTES
MARIE-EMILIE BAUDRY – Libérale (64)
BENEDICTE CARRERE – Associée (33)
THOMAS CESTIA – Libéral (33)
NELLY CHARPENTIER – Salariée (33)
LAURENT DELMAS – Salarié (24)
MANUEL DESPRE – Salarié (64)
MAYLIS DUCOURNAU – Libérale (33)
FADIL FOONDUN – Libéral (33)
LUDOVIC FOUÇHE – Libéral et salarié (33)
GERARD HELDER – Libéral (24)
CAROLINE LESBATS – Libérale (64)
BENJAMIN MERLATEAU – Salarié (40)
JEAN-MARIE PERRIER – Fonctionnaire (33)
ANTOINE RAGONNEAU – Libéral (33)
NOEL SAN EMETERIO – Libéral (64)
WILLIAMS SAVES – Associé (33)
CHRISTELLE VICHARD – Libérale (33)
SACHA WIEDMAIER – Libéral (33)
● RÉINSCRIPTIONS ARCHITECTES
JEAN-LOUIS GOUJON – Libéral (33)
● RADIATIONS ARCHITECTES
ARNAUD GARRIGUE (33) – Décès
PHILIPPE JACQUES (33) – Démission
RAYMOND VICTOR LANCASHIRE (24) – Décès
FRANCOIS MEUNIER (24) – Démission
JEAN NOEL PUEYO (33) – Cessation d'activité
ALAIN ROLLET-GERARD (33) – Cessation d'activité
● INSCRIPTIONS SOCIÉTÉS
ATELIER D'ARCHITECTURE STRATES – SARL (47)
ALTO ARCHITECTURE – SARL (33)
JEAN LUC BEARD ARCHITECTE – SARL (64)
WILLIAMS SAVES ARCHITECTE – SARL (33)
● MODIFICATIONS SOCIÉTÉS
ATELIER DOAZAN HIRSCHBERGER & ASSOCIES (33) SARL – Cession de parts
CARRERE & ASSOCIES ARCHITECTES (33) SARL – Cession de parts
LSA ARCHITECT (40) – SELARL – Cession de parts
NADAU LAVERGNE ARCHITECTURES (33) SARL – Cession de parts
● RADIATIONS SOCIÉTÉS
COMPAS ARCHITECTURE (33) – SARL – Cession de parts
Vz3 (33) – EURL – Liquidation judiciaire
● PRESTATION DE SERVICES
THOMAS ELDER architecte britannique. Construction d'un logement collectif (47)
JEAN PIERRE SCORIELS architecte belge. Construction d'un logement individuel (24)
● TRANSFERTS VERS RÉGION
MARION CIEVEL – Transférée du CROA d'Île-de-France Libérale (33)
MARION DELQUEUX – Transférée du CROA d'Île-de-France Associée (33)
HUMAN DESIGN WORKSHOP – Transférée du CROA d'Île-de-France - SARL (33)
JULIEN GRAVES – Transféré du CROA d'Île-de-France Libéral (33)
YANN HECKLER – Transféré du CROA d'Île-de-France Associé (33)
MATTHIEU MIQUEL – Transféré du CROA des Pays de la Loire Libéral (85)
GERARD TAMBURINI – Transféré du CROA PACA Libéral (64)

Le témoignage de Nicolas Depoutot « Touché... coulé ? » paru dans le 308 n° 12 avait précédemment été publié dans la revue Passion Architecture n° 34. Nous remercions « Passion Architecture » et l'auteur pour leur « courtoisie ».

★ LAURENCE SERVAT, DIRECTRICE ET JURISTE DU CROA.

Le modèle de contrat d'architecte établi par le Conseil de l'Ordre pour la réalisation d'une maison individuelle vient de faire l'objet d'une réécriture et sera mis en ligne sur www.architectes.org fin janvier 2012.

Le Conseil de l'Ordre régional ayant participé à ce travail de refonte (il contribue aussi très régulièrement aux différents travaux des commissions juridiques nationales), en accord avec le Conseil national, les architectes d'Aquitaine bénéficient de cette information en avant-première.

Le nouveau contrat est adapté au marché de la maison individuelle d'aujourd'hui et à l'évolution du métier d'architecte. Notamment, il prend mieux en compte l'obligation de conseil de celui-ci (rappel sur les études de sol, l'assurance dommages-ouvrage, la réglementation thermique, etc). Il précise la mission de coordination SPS que l'architecte se voit confier d'office par la loi lorsque son client est un particulier qui construit pour lui-même.

Le contrat met davantage l'accent sur l'importance du programme et de l'enveloppe financière dont dispose le maître d'ouvrage (outil supplémentaire : une fiche d'information du maître d'ouvrage a également été rédigée pour aider l'architecte à mieux cerner les attentes et contraintes du projet).

Le processus de validation des prestations par le maître d'ouvrage, au fur et à mesure de la mission, est amélioré. En particulier, en cas de désaccord sur les prestations, la suite à donner est envisagée dans le contrat, ce qui permettra d'éviter l'enlisement des relations contractuelles entre l'architecte et son client. Les réunions de chantier sont mieux organisées, et distinguées des visites de chantier.

La fin de la mission de l'architecte est mieux définie et plus claire, notamment en cas de refus de réception des travaux par le maître d'ouvrage.

Comme il se doit, ce nouveau contrat est équilibré et préserve tant les intérêts du maître d'ouvrage que ceux de l'architecte. Il ne reste plus qu'à en faire (bon) usage...



Coup de gueule

Vous étiez nombreux à la conférence de Nathalie Frank et Yves Ballot au 308-Maison de l'architecture. Mais la prochaine fois, soyez gentils de faire un effort. Trois douzaines de verres qui disparaissent à chaque fois, c'est trop !

EVA GERBEAU, RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION (ENS) APBX, SOPHIE MOLINES, CHARGÉE DE COMMUNICATION DU CROA AQUITAINE.